

Etude préalable à l'aménagement du Secteur Rocade - Marius Michel - Commune de GERZAT

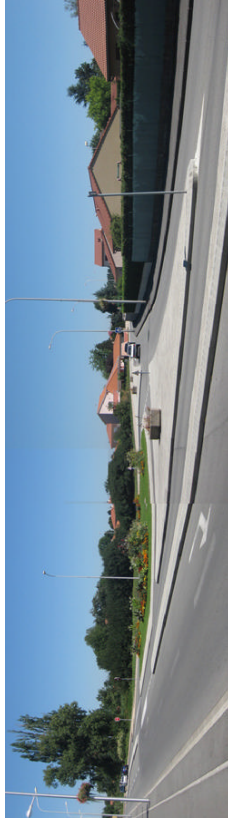


ETAPE 2 / PROJET D'AMENAGEMENT - mars 2011

1- 2ha disponibles à proximité du centre bourg



des limites boisées / un ruisseau / un coeur d'îlot jardiné



un boulevard au traitement routier



un tissu urbain pavillonnaire introverti

2- Deux figures structurantes : le parc linéaire et le ruisseau



1 > le parc linéaire

Une gestion adaptée du talus boisé établit une sélection des essences et garantit la pérennité des sujets. Une structure de parc linéaire propice à la promenade est mise en place avec :

- de nouvelles lignes d'arbres (peupliers, aulnes, bouleaux),
- des bosquets d'arbres de hautes tiges qui confortent l'épaisseur boisée,
- un cheminement piéton au cœur du parc ponctué d'assises

A terme, la création d'une bande plantée entre la piste cyclable et la chaussée et l'ouverture de fosses plantées dans l'épaisseur de la bande de stationnement confortent la figure du parc linéaire.



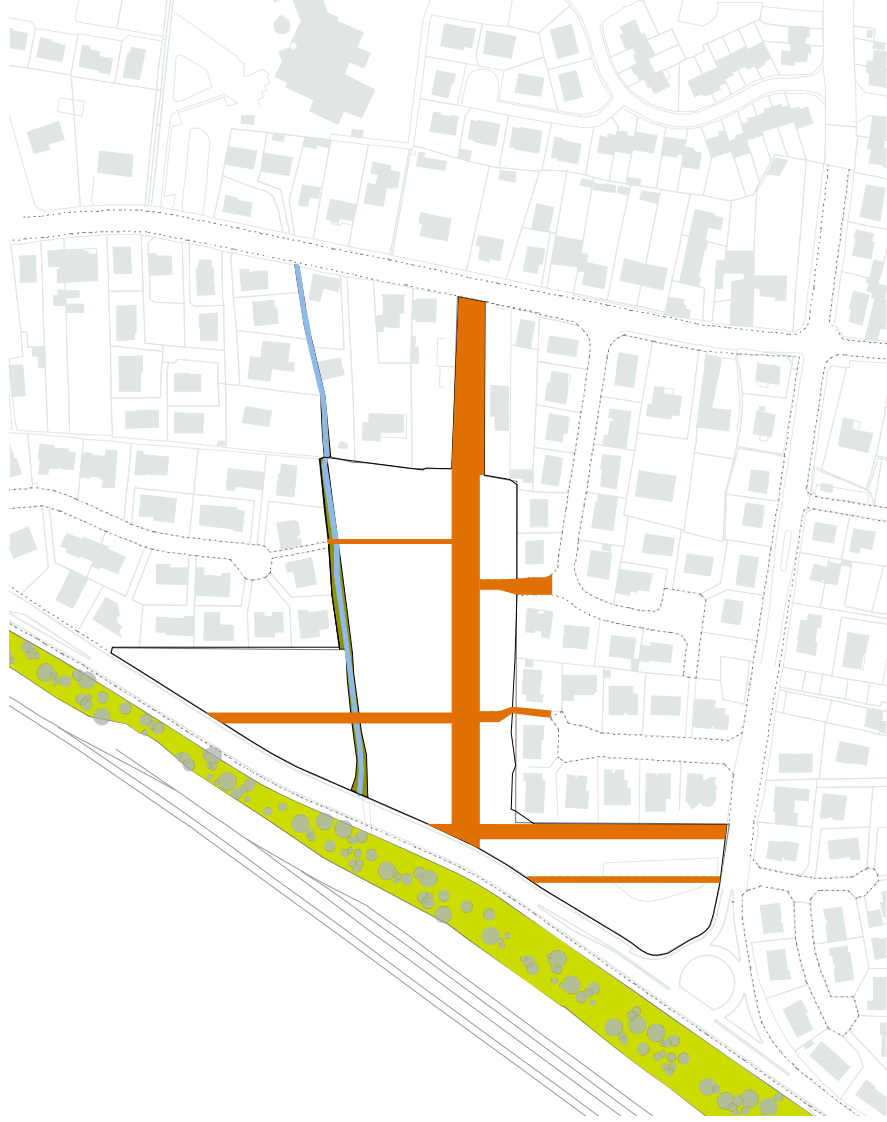
2 > le ruisseau du petit Bédât

La valorisation de la ripisylve et l'établissement d'une bande non construite de 5m minimum de part et d'autre du ruisseau constitue autant une figure fondatrice du futur quartier qu'un corridor biologique.



3- Un réseau de dessertes et de passages

- > un axe majeur est-ouest comme élément structurant de la parcelle et des dessertes, comme lien nécessaire entre les quartiers est et le parc linéaire (un accès mode doux privilégié)
- > des dessertes transversales calées sur les passages existants vers les tissus pavillonnaires



inscrire un espace structurant est-ouest tel une longue cour pavée et arborée



valoriser les 3 passages existants vers l'est et les quartiers pavillonnaires



franchir le ruisseau du Bédat



faire varier la qualité des dessertes et des passages > références

4- Construire le paysage du boulevard > 3 pièces boisées majeures

- > Trois pièces boisées inscrites sur la parcelle permettent d'épaissir la figure du parc linéaire et de transformer la rocade routière en allée du parc.
- > Ces masses arborées conjuguées à des ambiances de sous-bois constituent un filtre et créent la distance nécessaire par rapport à la rocade et à la voie ferrée pour habiter.
- > Des clairières creusées dans la masse arborée permettront d'accueillir les futurs logements.

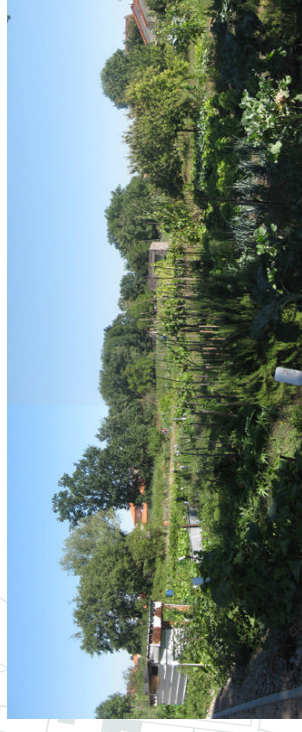


5- Construire le paysage des bords du Petit Bédât

- > protéger et entretenir le cordon boisé qui accompagne le ruisseau
- > accueillir des jardins familiaux pour compenser la suppression des jardins existants et favoriser la mixité sociale (environ 8 parcelles de 100 à 200m²)



la ripisylve



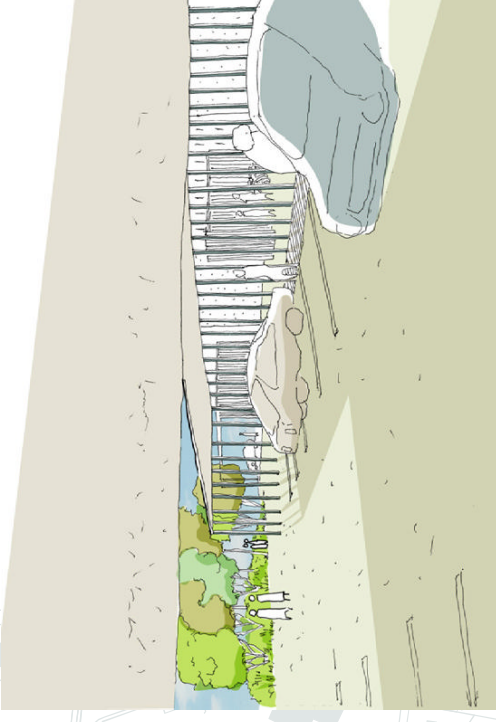
les jardins familiaux actuels



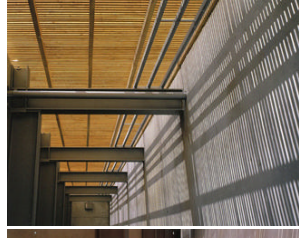
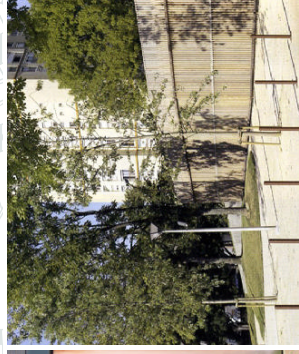
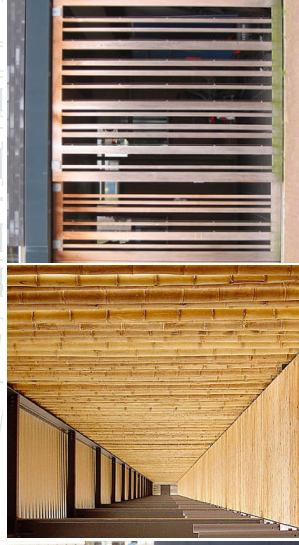
exemple de desserte des jardins familiaux

6a- Habiter le parc > des clairières stationnées

- > de longues clairières découpées dans la masse arborée accueillent le stationnement : quand on se gare on doit se sentir dans le parc
- > une enveloppe en claire-voie assure une certaine porosité tout en garantissant la sécurité et la fermeture des stationnements. Elle se prolonge au delà du bloc habité sous forme d'ombrières
- > des circulations verticales en lien avec les passages transversaux



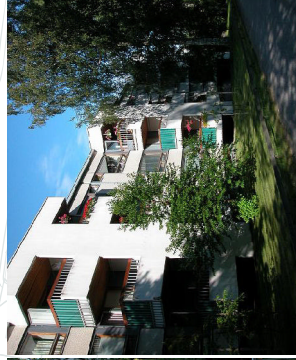
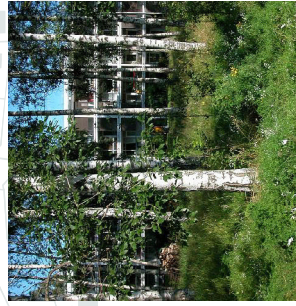
ambiance recherchée



des exemples de traitement de rez de chaussée stationnés

6b- Habiter le parc > des logements dans les arbres

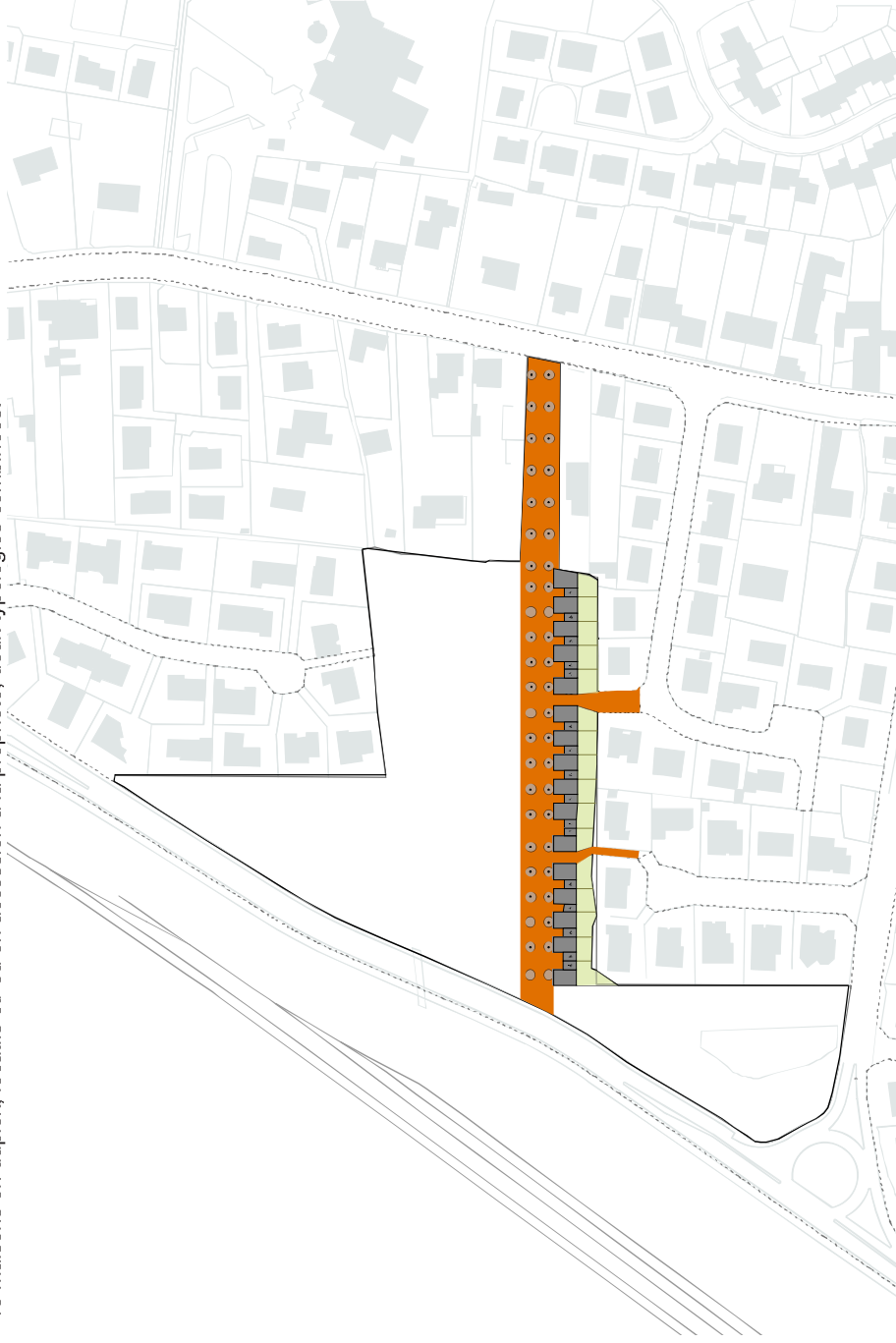
- > une mise en retrait nécessaire par rapport au boulevard,
- > une échelle adaptée au boulevard (R+3) / logements collectifs / 4 à 5 logements par étages (env 45 logements) /
- > des plots décollés du sol / des balcons - terrasses en saillie comme des perchoirs dans les arbres



la proximité des arbres / des balcons-terrasses en saillie

7- Habiter le long de la Grande cour pavée

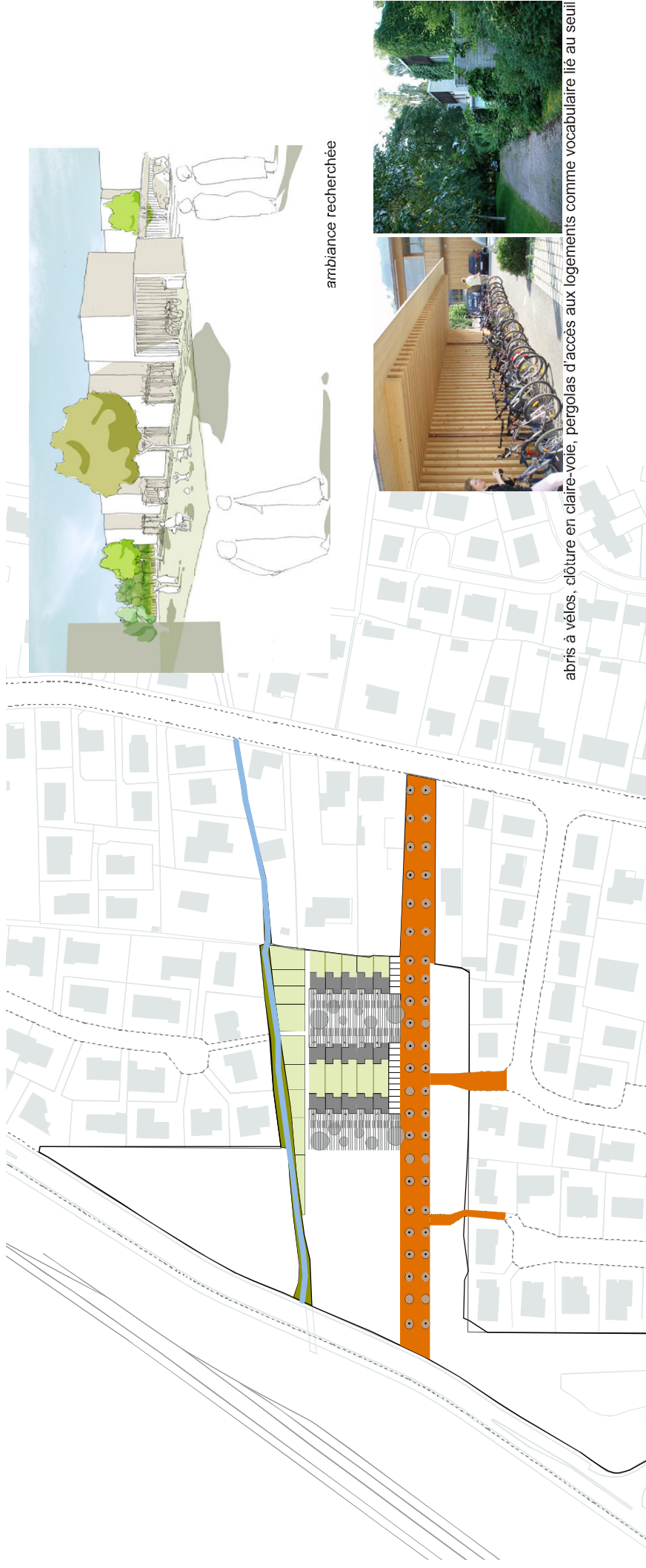
- > la mise en place de la figure d'une longue cour pavée et arborée offre une certaine dignité à l'ensemble : à la fois allée d'accès au parc depuis les quartiers est, cour partagée et ponctuellement stationnée. > une façade construite au sud, à la fois régulière et séquencée qui combine l'échelle urbaine (dans sa linéarité associée à la cour) et l'échelle domestique (des creux formant des micro-cours, des seuils, un arbre, un étendage, une voiture, ...)
- > des jardins à l'arrière plein sud, des rapports de voisinage avec les maisons des lotissements
- > deux seuils liés aux deux passages vers le tissu pavillonnaire voisin, deux accroches aux quartiers sud et des accès possibles à pied et en vélo vers le centre bourg
- > 16 maisons en duplex, localités et/ ou en accession à la propriété, deux typologies combinées.



références de cours pavées et arborées accueillant du stationnement

8- Habiter autour d'un jardin partagé

- > 15 maisons accolées en 3 bandes de 5 maisons / logements locatifs et/ ou en accession à la propriété.
- > 2 espaces ouverts et partagés par les habitants du nouveau quartier autour desquels s'organisent 3 bandes de 5 maisons en duplex accolées
- > une grande surface enherbée ponctuée de bosquets d'arbres, une noue d'un côté, un léger vallonnement garantissent la non intrusion de la voiture
- > 2 allées latérales permettent d'accéder en voiture devant son logement
- > des jardins arrières prolongent le logement.



ambiance recherchée

abris à vélos, clôture en claire-voie, pergolas d'accès aux logements comme vocabulaire lié au seuil

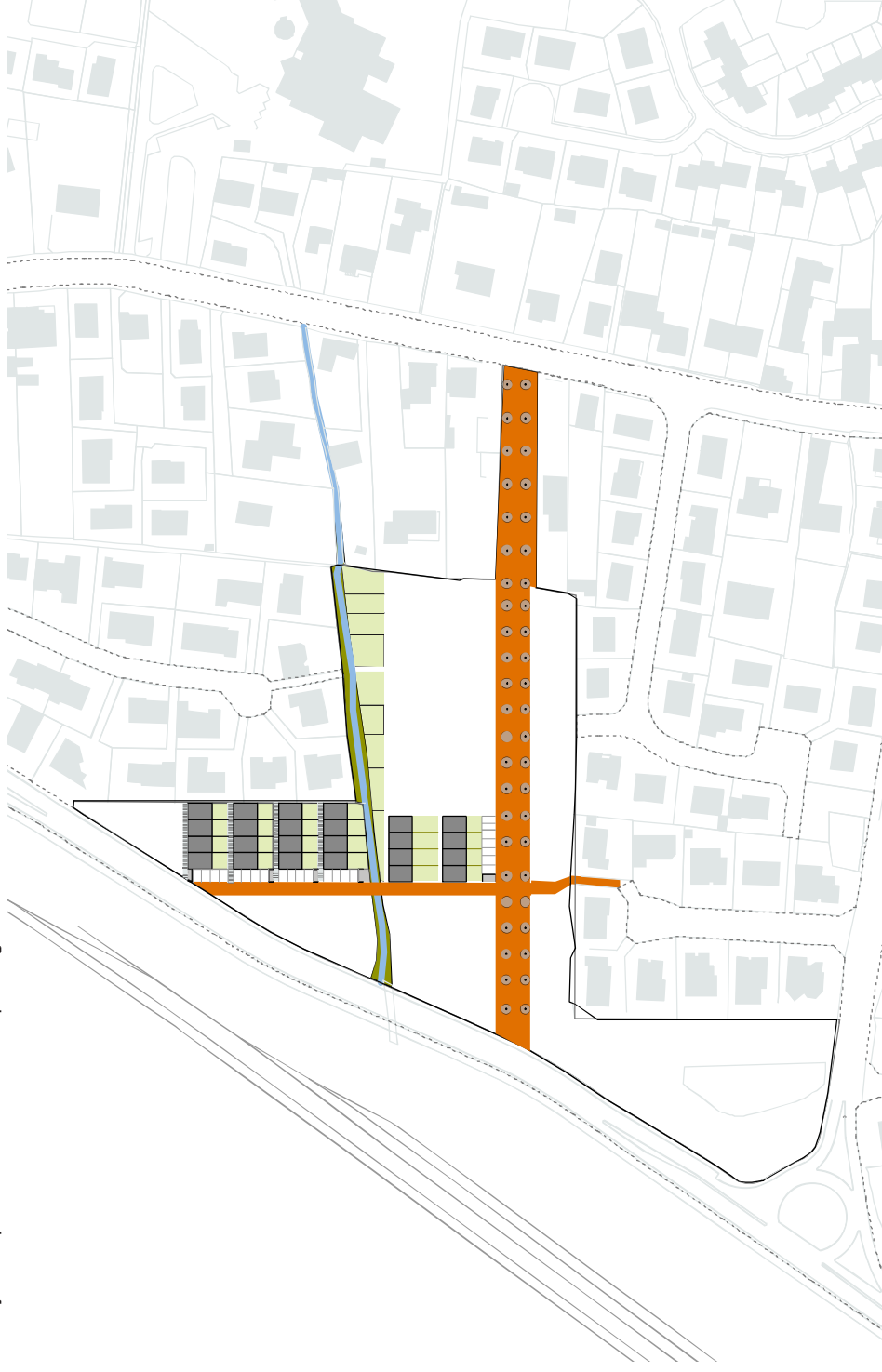


références d'espaces ouverts partagés : de la simple prairie à des espaces plus jardinés

Etude préalable à l'aménagement du Secteur Rocade -Marius Michel- Commune de GERZAT / PHASE 2 PROJET D'AMÉNAGEMENT- Mars 2011
maîtrise d'ouvrage : OPHIS - Commune de Gerzat / Prestataires : YES architectes, Itinéraire Bis, Urbanisme et Paysage, EUCLID Ingénierie

9- Habiter entre venelles

- > 20 maisons accolées en duplex organisées en 6 bandes de 4 maisons en peigne
- > 1 desserte principale par l'allée nord-sud accueillant le stationnement (1 place par logement / stat. mutualisé)
- > 6 venelles piétonnes perpendiculaires desservant chaque unité de voisinage de 4 maisons
- > des jardins privatifs au sud dans le prolongement de la maison.



références de traitement des venelles piétonnes : de la plus étroite et fermée à des ambiances plus arborées